

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Les textes relatifs à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents sont parus. Ces textes permettent aux employeurs publics d'abonder les contrats santé et prévoyance des agents territoriaux.

Textes de référence :

- Loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires (art.22 Bis).
- Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relatives à la fonction publique territoriale (art.88-2).
- **Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011** relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.
- Arrêté du 8 novembre 2011 (NOR :COTB1118925A) relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation des prestataires habilités à délivrer les labels pour les contrats et règlements ouvrant droit à participation à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique territoriale,
- Arrêté du 8 novembre 2011 relatif à l'avis d'appel public à la concurrence publié au Journal Officiel de l'Union européenne pour le choix des organismes en cas de convention de participation
- **Arrêté du 8 novembre 2011** (NOR : COTB1118924A) relatif aux critères de choix des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant dans le cas d'une convention de participation.
- Arrêté du 8 novembre 2011 (NOR : COTB1118917A) relatif aux majorations de cotisations prévues par le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.
- **Circulaire n° RDFB1220789C du 25 mai 2012** relative à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents.
- Liste des contrats et règlements labellisés (www.dgcl.interieur.gouv.fr)

Notes et supports d'information :

- Note d'information CDG21 (www.cdg21.fr, base documentaire avec mot de passe)
- Enquête CDG21 (annexe de la note d'information CDG21)
- Modèles de délibération (www.cdg21.fr, base documentaire avec mot de passe)